

## Les enjeux de la 13<sup>e</sup> Conférence des Nations unies sur les changements climatiques (Bali, Indonésie)

### 1- Quels sont les progrès faits depuis Montréal?

La première période d'engagement du Protocole de Kyoto s'échelonne de 2008 à 2012, et les cibles négociées dans le cadre du protocole devront être revues pour les périodes d'engagement subséquentes.

L'Article 3.9 du protocole contient un mandat spécifique pour commencer les discussions en regard des nouveaux engagements des pays de l'Annexe I (pays développés) sept ans avant la fin de la première période d'engagement, soit en 2005. À Montréal, une entente a été conclue afin que les négociations de l'après-2012 débutent, comme prévu dans l'Article 3.9. Un groupe de travail *ad hoc* (AWG) a alors été formé pour commencer les négociations concernant la deuxième période d'engagement des pays de l'Annexe I, après 2012.

À Montréal, les parties ont aussi conclu qu'il faudrait un « Dialogue sur l'action coopérative à long terme pour contrer le changement climatique par l'amélioration de l'application de la Convention » (Le Dialogue). Depuis que ce processus s'opère sous l'égide de la Convention, les pays n'ayant pas ratifié le Protocole de Kyoto ou n'ayant pas de cibles de réduction quantifiées peuvent discuter, au sein d'un forum, des actions à mettre en place. Tel que prescrit par l'Article 9, un premier examen du Protocole de Kyoto à la lumière des données scientifiques, techniques, sociales et économiques pertinentes concernant les changements climatiques et leur impact a eu lieu à Nairobi en 2006 et s'effectuera de façon régulière par la suite. Les discussions dans le cadre de l'Article 3.9 permettront de poursuivre l'analyse des réductions potentielles d'émissions des pays de l'Annexe I d'ici 2008.

### 2- L'après-2012: Ce qui est attendu des pays de l'Annexe 1

#### Ce que la science (GIEC) demande

La dernière publication du GIEC ne laisse aucun doute. Il est technologiquement et économiquement possible, et surtout avantageux, d'éviter les changements climatiques dangereux, à condition d'agir **immédiatement**.

Selon les meilleures preuves scientifiques disponibles, de graves changements climatiques peuvent être évités si l'on maintient les températures globales moyennes le plus bas possible. De façon à éviter un réchauffement de l'atmosphère de 2 °C au-dessus des niveaux préindustriels, les émissions globales devront culminer en 2015 pour ensuite diminuer graduellement pour ne pas dépasser 450 parties par million d'équivalent CO<sub>2</sub> (450 ppm eqCO<sub>2</sub>). Un retard de seulement 5 à 10 ans avant d'agir nécessitera, pour les mêmes objectifs, un taux beaucoup plus exigeant de réductions d'émissions avec un coût beaucoup plus élevé.

Pour atteindre un niveau de stabilisation de 450 ppm eqCO<sub>2</sub>, le plus récent rapport du GIEC démontre que les émissions des pays de l'Annexe 1 devraient diminuer de 25 % à 40 % par rapport à 1990 en 2020, et entre 80 % à 95 % en 2050.

#### États-Unis

Alors qu'ils représentent moins de 5 % de la population mondiale, les États-Unis sont responsables de près de 25 % des émissions de gaz à effet de serre planétaires. Cela n'a malheureusement pas empêché le Président George W. Bush de retirer les États-Unis du processus de ratification du Protocole de Kyoto en 2001. Son argument étant que le Protocole était injuste envers les pays industrialisés et affecterait négativement l'économie américaine.

Heureusement, les Américains n'attendent pas l'administration Bush pour prendre des mesures actives en proposant des solutions créatives, à travers le pays, pour réduire la pollution causant le réchauffement de la planète. Cette année, un nombre inédit de projets de loi sur les changements climatiques ont été introduits au Congrès américain. La prochaine élection présidentielle de 2008 fortifiera certainement les politiques américaines dans la crise du climat. Le monde aurait besoin du *leadership* américain dans le dossier des changements climatiques, mais ne peut plus l'attendre.

### **Australie**

Bien que l'Australie ait été un des premiers pays signataires du Protocole de Kyoto, en acceptant de limiter l'augmentation de ses émissions de gaz à effet de serre à 8 %, elle a finalement choisi de ne pas le ratifier lorsque les États-Unis l'ont abandonné. Cependant, le Parti Travailleiste de l'Australie a promis que s'il gagnait les élections en novembre, l'Australie aurait comme priorité de ratifier le Protocole de Kyoto, « terminant ainsi une décennie d'opposition au pacte », selon son porte-parole, Peter Garrett. Si cela se réalise, les États-Unis et le Canada seront isolés à la réunion du climat en décembre à Bali, qui vise à établir un nouveau plan de réduction des émissions de gaz à effet de serre après la première période d'engagement (2008-2012).

### **Union européenne**

L'Union européenne (UE) a déclaré publiquement qu'elle considère que le seuil de réchauffement de 2 °C est la limite acceptable et que, s'il est dépassé, le monde subira de graves effets dus aux changements climatiques. L'UE continue donc sa lutte pour la réduction des émissions globales. Cette lutte est ambitieuse puisqu'elle demande d'éviter de dépasser les 2 °C de réchauffement de l'atmosphère au-dessus des niveaux préindustriels. L'UE s'est engagée à réduire ses émissions de 20 % par rapport à 1990 en 2020 et, si d'autres pays industrialisés adoptent des cibles similaires, elle visera une cible de 30 %.

## **3 - Pays en voie de développement**

Bien que les pays industrialisés soient les principaux responsables des concentrations atmosphériques de gaz à effet de serre depuis la Révolution industrielle, les projections révèlent que les pays en voie de développement seront la principale source de la croissance des émissions.

Afin de rester au-dessous du seuil de réchauffement de 2 °C, il est essentiel que ces pays réduisent leurs émissions. En accord avec le principe de responsabilité commune mais différenciée, il est important de noter que ces pays ne doivent pas avoir les mêmes objectifs de réductions d'émissions absolues que les pays industrialisés dans le Protocole de Kyoto.

Cependant, pour certains pays en développement plus économiquement avancés (pays émergents), il est possible d'envisager des réductions d'émissions par l'entremise d'autres types d'engagements, après 2012, ce qui reflète les principes d'équité de la Convention, la responsabilité historique et la capacité d'agir. Le quatrième rapport du GIEC souligne que les émissions globales doivent être coupées de moitié d'ici 2050, afin de pouvoir maintenir le niveau de réchauffement à 2 °C au-dessus des niveaux préindustriels.

Les pays en voie de développement négocient généralement aux Nations unies par l'entremise d'un groupe *parapluie* appelé « G77-Chine ». Ce groupe a une position de négociation commune. En 2000, les pays du Groupe des 77 et la Chine ont produit plus de 50 % des émissions de gaz à effet de serre globales. Cependant, ce groupe est composé de membres présentant des profils économiques très différents. C'est pour cette raison qu'il serait nécessaire et approprié d'établir

de nouvelles cibles absolues de réduction d'émissions pour certains pays récemment industrialisés, y compris la Corée du Sud, Singapour, l'Arabie saoudite, le Koweït et le Mexique.

#### **4 - Ce que le mandat de Bali devrait prendre en considération**

Les deux prochaines années seront très importantes, car elles détermineront si la communauté internationale pourra résoudre le problème des changements climatiques. La conférence sur les changements climatiques à Bali, en décembre 2007, devrait faire avancer le processus des deux prochaines années.

Les grands enjeux de la conférence de Bali concernent la volonté ou non des pays de prendre des engagements plus importants vis-à-vis du Protocole de Kyoto et de continuer à développer le marché du carbone pour une deuxième période d'engagement.

De plus, pour éviter un intervalle trop long entre la première et la deuxième phase du Protocole de Kyoto (la première termine en 2012), il faudrait rédiger un nouveau traité au plus tard pour 2009. Cette planification dégagerait un délai de trois ans, temps nécessaire pour que les pays acceptent et ratifient le Protocole.

Si la rencontre de Bali est un succès, il y aura création d'un mandat de négociation similaire au Mandat de Berlin, qui a mené au Protocole de Kyoto. Ce mandat de négociation devrait conduire à un nouvel accord qui se bâtirait et se développerait par les mécanismes du Protocole de Kyoto.

Ce nouvel accord pourrait prendre la forme d'un traité ou d'un amendement au Protocole de Kyoto. Cet accord devrait guider le monde de façon à éviter un réchauffement de l'atmosphère de plus de 2 °C au-dessus des niveaux préindustriels et respecter ces conditions :

- Des cibles plus contraignantes pour les pays de l'Annexe I :
  - 30 % sous les niveaux de 1990 d'ici 2020;
  - 80 à 95% sous les niveaux de 1990 d'ici 2050;
  - Les États-Unis, l'Australie et le Canada devront faire leur juste part, ce qui signifie qu'ils devront aussi reprendre le temps perdu.
- De nouvelles cibles de réduction pour certains pays en voie de développement, comme la Corée du Sud, Singapour, l'Arabie Saoudite, le Koweït et le Mexique, et leur inclusion dans le marché d'échange de crédits de carbone.
- Une amélioration des *mécanismes de flexibilité* du Protocole de Kyoto et l'inclusion d'autres mécanismes incitatifs pour les pays émergents comme la Chine, le Brésil, l'Inde et l'Afrique du Sud. Ces pays pourraient s'engager à :
  - Développer une économie faible en carbone;
  - Prévenir la déforestation;
  - Respecter des cibles de réduction d'intensité des émissions et se fixer des cibles d'énergies renouvelables.
- Le développement du marché du carbone et l'inclusion de nouveaux *mécanismes de flexibilité* comme:
  - Un mécanisme de déploiement de technologies propres dédié à faire avancer les recherches, le déploiement et le transfert technologiques.
  - Un mécanisme de réduction de la déforestation qui impliquerait des incitatifs réguliers et fiables pour encourager les pays en voie de développement à réduire la déforestation.
  - Un mécanisme d'adaptation garantissant que les pays les plus vulnérables aient le support nécessaire pour s'adapter aux impacts inévitables des changements climatiques.